

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 6 mai 2025

Délibération n° 30 - 2025 relative à une demande de subvention FEDER pour le projet Viti Biodiv Grand Est

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve la transmission de la demande de subvention FEDER pour le projet Viti Biodiv Grand Est et autorise le président à signer la lettre d'engagement.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	22
Majorité absolue	19	Membres représentés	7
Nombre de pouvoirs	7		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	29	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

Pour le président et par délégation,



le 09/05/2025

La vice-présidente du conseil d'administration
Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : demande de subvention FEDER

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : **12 . 05 . 2025**

Document mis en ligne le : **12 . 05 . 2025**